

Négociations 2011 Negotiations

Association des professeurs de l'Université d'Ottawa
Association of Professors of the University of Ottawa
170 Waller, Ottawa, ON K1N 9B9
613.230.3659 – apu@uottawa.ca – www.apuo.ca

Prière de noter : ce bulletin n'est destiné qu'aux fins de communication seulement.

MISE À JOUR No. 13

Vous trouverez ci-après une mise à jour expliquant les derniers développements touchant les négociations collectives.

CONTEXTE

- Comme vous le savez déjà, l'APUO et l'employeur sont en négociations collectives depuis plus d'un an et demi.
 - Nous avons remis un avis de négociation à l'employeur il y a 18 mois.
 - L'employeur s'est finalement présenté à la table de négociations deux mois plus tard – après l'échéance de la convention collective.
 - Tout au long du processus, nous avons essayé de manière répétée d'avoir des réunions plus longues et plus fréquentes avec l'employeur afin que les négociations avancent plus rapidement, mais celui-ci a systématiquement rejeté nos efforts.
 - Alors que nous avons tout tenté pour accélérer les négociations, l'employeur a fait l'exact contraire. Un exemple, parmi d'autres, touche leur proposition monétaire. Nous ne l'avons pas reçue avant le 15 mai 2012, soit plus de 11 mois après la première rencontre à la table de négociations et plus d'un an après l'échéance de la convention collective.
 - Premièrement, l'employeur a attendu de connaître les résultats de l'élection générale en Ontario (6 octobre 2011) ;
 - Deuxièmement, il a attendu de connaître le contenu du rapport Drummond (15 février 2012) ;
 - Troisièmement, il a attendu que soit déposé le Budget 2012 de l'Ontario (27 mars 2012) ;
 - Quatrièmement, il nous a indiqué qu'il souhaitait attendre que le budget 2012-2013 de l'Université soit finalisé pour présentation au Bureau des gouverneurs avant de pouvoir discuter des salaires, incluant ceux de l'année 2011-2012 (bien que ceux-ci concernent le budget 2011-2012 et non pas le suivant). Le budget 2012-2013 a été approuvé par le Bureau des gouverneurs le 28 mai 2012.
 - Aujourd'hui, l'employeur retarde encore les négociations, possiblement dans l'espoir que le projet de loi 115 *Loi donnant la priorité aux élèves* (sic), déposé à l'Assemblée législative de l'Ontario le 27 août dernier dans le but d'imposer un gel salarial aux employés des établissements maternelle à la 12^e année ne soit amendé pour inclure également les universités.
 - Le contenu des propositions salariales de l'employeur illustre également qu'une négociation collective soutenue et efficace n'est pas une priorité. Par exemple, leur proposition monétaire était étonnement avare de détails et justifications, et plusieurs questions touchant son essence même demeurent, encore aujourd'hui, sans réponse.

- Toutes les universités ontariennes qui ont entamé leurs négociations collectives en même temps que nous ont terminé il y a longtemps et sont déjà régies par leurs nouvelles conventions collectives. De surcroît, plusieurs universités qui ont débuté leurs négociations collectives *après* nous ont déjà terminé et conclu de nouvelles ententes, incluant l'Association des professeurs de l'Université de Toronto, pour n'en nommer qu'une.
- *Le 2 août dernier, dans la mise à jour no 12, nous indiquions que :*
 - L'APUO et l'employeur étaient éloignés eu égard à leurs propositions monétaires et, conséquemment, que l'arbitrage exécutoire était de plus en plus probable. (L'arbitrage exécutoire pour les enjeux monétaires n'est possible que lorsque tous les enjeux non monétaires ont été résolus) ;
 - Le seul enjeu non monétaire qui n'avait pas fait l'objet d'une entente était le stationnement, mais les deux parties se sont alors entendues que celui-ci ne deviendrait pas un obstacle à l'arbitrage exécutoire. En fait, l'employeur a même demandé par écrit que le stationnement soit inclus parmi les enjeux monétaires pour l'arbitrage exécutoire, si aucune entente ne semblait possible.

IL EST GRAND TEMPS DE CONCLURE CETTE RONDE DE NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

- Nous croyons fermement qu'il est plus que temps de terminer les présentes négociations collectives. Nos membres nous ont clairement indiqué qu'ils ne croient pas nécessaire que celles-ci durent aussi longtemps.
- La solution idéale est évidemment une entente à la table de négociations. Toutefois, puisque l'employeur ne semble pas voir la nécessité de conclure ces négociations dans un délai raisonnable, nous devons explorer d'autres options.
- Depuis la mise à jour no 12 :
 - L'APUO a déposé à l'employeur trois propositions distinctes concernant l'article régissant le stationnement. L'employeur en a rejeté une, alors que les deux autres demeurent toujours sans réponse.
 - En accord avec l'idée que l'ensemble des enjeux non monétaires avait été réglé, nous nous sommes engagés dans la voie de l'arbitrage exécutoire comme prochaine étape pour conclure les présentes négociations collectives. L'APUO a déposé son offre finale de règlement salarial pour l'arbitrage exécutoire et a nommé son représentant au sein du comité d'arbitrage le vendredi 10 août 2012.
 - L'employeur a refusé de déposer sa dernière offre de règlement salarial et de nommer son représentant durant le délai de 10 jours prescrit par la convention collective et se trouve maintenant en violation de cette dernière. Pour cette raison, les deux parties ne peuvent aller de l'avant et la sélection de l'arbitre se fait toujours attendre.
 - De plus, le 29 août dernier, contrairement à l'entente précédente, l'employeur a avisé l'APUO qu'il ne considérait plus les enjeux non monétaires comme étant terminés et en a même introduit de nouveaux, contrairement aux principes généralement acceptés en négociation.
- L'APUO croit fermement qu'il est temps de conclure immédiatement ces négociations.
 - Ces tactiques de l'employeur pour retarder le processus de négociation sont inacceptables. Les membres de l'APUO sont dans leur seconde année sans une augmentation salariale permettant au moins de couvrir l'inflation.
 - L'APUO croit également que l'employeur vise à retarder les négociations collectives et la possibilité d'une entente sur les enjeux monétaires dans l'espoir qu'un gel salarial soit imposé par le gouvernement ontarien à l'ensemble du secteur public, incluant les universités.
 - Par voie de conséquence, l'APUO a envoyé le 5 septembre 2012 une lettre au ministère du Travail de l'Ontario demandant que soit nommé un arbitre pour résoudre les enjeux monétaires (la solution prévue dans l'annexe C de la convention collective pour résoudre l'impasse se produisant lorsqu'une partie veut l'arbitrage exécutoire et que l'autre partie refuse) et possiblement l'enjeu du stationnement (tel qu'initialement demandé par écrit par l'employeur).

L'APUO CONTINUERA DE METTRE EN OEUVRE TOUTES LES ACTIONS NÉCESSAIRES POUR QUE SE CONCLUENT LES PRÉSENTES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

- L'APUO rencontrera l'employeur le 10 septembre prochain pour entendre, du moins espérons-nous, son offre finale au sujet des salaires et du stationnement.
 - Dans l'éventualité où l'employeur dépose une offre révisée de manière substantielle et, dès lors, acceptable aux membres de l'APUO, nous pourrions rapidement avoir une entente.
 - Dans l'éventualité où, au contraire, il n'y a aucun mouvement de la part de l'employeur et toujours aucune raison de croire qu'une entente acceptable sera bientôt signée, les prochaines étapes possibles sont les suivantes :
 - Si les deux parties s'entendent au sujet du stationnement, nous allons de l'avant avec l'arbitrage exécutoire pour les salaires et avantages sociaux ;
 - Si l'employeur continue d'utiliser le stationnement comme prétexte pour retarder les négociations, nous pourrions avoir à nous préparer pour la conciliation (ce qui nécessitera un mandat de grève à une certaine étape), pendant que le processus mis en œuvre par notre lettre au ministère du Travail suit son cours.
- Encore une fois, nous vous remercions pour votre soutien. Nous faisons tout ce qui est possible pour que se concluent enfin ces négociations collectives et apprécions votre appui. Nous continuerons de vous tenir au courant des derniers développements au fur et à mesure que ceux-ci se produisent.
- Vos commentaires et rétroactions sont importants pour nous. N'hésitez pas à nous les envoyer à apuo@uottawa.ca